

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL

# La protection de l'enfance, grande cause en 2026



Soumis à un plan de retour à l'équilibre financier jusqu'en 2028, le Conseil départemental place la protection de l'enfance en grande priorité pour l'année 2026, via une nouvelle politique : le « virage préventif »

**Denis Lherm**  
d.lherm@sudouest.fr

**L**e Conseil départemental de la Gironde a décrété, ce mercredi 14 janvier, la protection de l'enfance grande cause départementale pour l'année 2026. « Le système de la protection de l'enfance est à bout de souffle », estime Jean-Luc Gleyze, président PS du Conseil départemental, représentant l'expression de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale, en mars 2025, selon qui « la République a failli à protéger nos enfants ». Mais fin 2025, c'est surtout sa collectivité qui cherchait de l'oxygène, après avoir frôlé la mise sous tutelle par le préfet en raison d'un déficit de 97,7 millions d'euros. Depuis, le Département a adopté un plan de retour à l'équilibre qui prévoit plus de 95 millions d'euros d'économies, dont 30 millions pour le budget de

politique sociale dont fait partie la protection de l'enfance. C'est dire si la grande cause départementale démarre sous très forte contrainte. Avec 370 millions d'euros de budget, elle mobilise 1 500 personnes au Conseil départemental, pour 11 485 enfants suivis.

## Le plan d'économies pèse déjà

Selon Jean-Luc Gleyze, le plan de retour à l'équilibre « est déjà en action », même s'il couvre plusieurs exercices jusqu'en 2028. En témoigne, par exemple, la suppression de 255 postes d'agents départementaux dès la fin de 2025 (départs en retraite non remplacés). Il a également évoqué une modification profonde du fonctionnement global de l'administration départementale.

La protection de l'enfance, l'une des grandes compétences obligatoires des départements (avec les collèges, les routes ou encore l'aide sociale),

n'échappe pas à la modification profonde. Elle est relativement épargnée par le plan d'économie (dépenses en baisse de 7,4 millions d'euros sur trois ans), mais le schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance 2025-2029 signé ce mercredi acte d'un « changement de paradigme », selon la collectivité. Objectif : passer d'un système centré sur le placement en institutions spécialisées à une palette d'actions préventives mettant les dispositifs d'accueil ouvert et les familles d'accueil au centre du jeu.

Selon Céline Goeury, vice-présidente chargée de la protection de l'enfance, « on travaille pendant les cinq ans à venir pour une évolution de la protection de l'enfance comme enjeu majeur de la société girondine. Cela se fait avec l'Éducation nationale, l'Agence régionale de santé, les

associations qui assurent la mise en œuvre de la politique publique, l'État. L'objectif premier est d'intervenir plus tôt pour éviter le placement quand cela est possible, auprès des parents et des enfants. Ce sont de nouvelles manières d'aborder la protection de l'enfance ».

## Le « virage préventif »

Pour mettre en place cette politique, il faut recruter des assistants familiaux et fermer des places dans les foyers traditionnels, ou les transformer en accueils ouverts. Quelque 262 places en institution ont été fermées en 2025 (dont 166 dans des Maisons d'enfants à caractère social), pendant que 71 familles d'accueil étaient recrutées. Au total, 582 places doivent être financées dans un dispositif ouvert, dans le cadre du nouveau schéma. Au Département, cette

politique a un nom : le « virage préventif », qui fait du placement en foyer spécialisé un ultime recours, quand il n'existe vraiment aucune autre solution.

La vice-présidente reconnaît que, supprimer des postes d'agents d'un côté, recruter des assistants familiaux de l'autre, peut sembler surprenant « au regard de la situation financière de la collectivité ». Mais selon elle, « le format familial de l'accueil des enfants » est préférable au « tout institution » qui prévalait jusqu'alors. Il présente aussi l'avantage de coûter moins cher. « Cela doit être associé à des lieux de vie et d'accueil, pour avoir la meilleure réponse pour les enfants », ajoute Céline Goeury.

Plus largement, l'objectif du nouveau schéma est aussi de montrer que la protection de l'enfance n'est pas que l'affaire du seul Conseil départemental. C'est aussi celle d'une « communauté d'action », selon Jean-Luc Gleyze, même si sa collectivité est également en position de pilote pour ce qui concerne l'action sociale sur son territoire. Le schéma 2025-2029 regroupe ainsi 41 partenaires autour du Département.



**Le président PS du Conseil départemental de la Gironde, Jean-Luc Gleyze (au centre), avec les vice-présidents Céline Goeury (enfance) et Arnaud Arfeuille (coopérations territoriales).**

LAURENT THEILLET / SO

## EN CHIFFRES

Quelque 11 485 enfants sont suivis par le Conseil départemental de la Gironde, soit + 25 % par rapport à 2015. Sur ce total, 6 326 sont accompagnés en milieu ouvert. Ils sont 5 298 à être accueillis après une mesure de placement judiciaire. Les Maisons d'enfants accueillent 3 900 enfants, le Centre départemental de l'enfance et de la famille dispose, lui, de 301 places pour un accueil d'urgence, sur sept sites différents. Enfin, la Gironde compte 725 assistants familiaux (familles d'accueil).